

COMPTE-RENDU DU CTSD DU 26/10/21 RE-CONVOQUÉ LE 08/11/21

En protestation contre le transfert à la DGFIP des missions fiscales assurées par la Douane et l'absence de dialogue social orchestré par la Direction générale, **USD-FO de la Réunion**, en adhésion avec l'intersyndicale locale et en soutien à nos collègues de Métropole, a boycotté le CTSD du 26/10/2021. La séance n'a donc pas eu lieu.

Suite à la re-convocation de ce CTSD local, la réunion s'est tenue en l'absence des Organisations Syndicales, qui maintiennent leur soutien à l'intersyndicale nationale. La déclaration lue par les organisations syndicales de La Réunion est jointe au présent compte-rendu.

Le Président a pris acte du boycott de ce CTSD et du refus de l'**USD-FO de la Réunion**, et des autres OS, des transferts de taxes.

Cependant, il a précisé vouloir rencontrer les O.S pour évoquer certains sujets qui impacteront les agents en local, dont les travaux du casier Zoreil et le transfert de la taxation des colis postaux.

Il pourrait prochainement réunir les O.S sous forme de groupe de travail le cas échéant.

Il a aussi indiqué avoir reçu le Plafond Autorisé d'Emplois 2022 et indiqué que le prochain CTSD devrait se dérouler plus tôt que d'habitude, soit au cours de janvier 2022.



USD-FO de la Réunion prend acte de ces informations et sollicite l'avis de ses adhérents et sympathisants sur une éventuelle participation à ce/ces groupes de travail à venir. Les discussions porteront sur les sujets suivants:

- Les travaux du casier Zoreil, qui impacteront probablement les agents de l'avenue de la Victoire,
- Le transfert de la taxation des colis postaux à La Réunion,
- Les affectations suite au dernier mouvement de mutations,
- Le télétravail dans les services



Si vous souhaitez évoquer d'autres problématiques, ou avez des inquiétudes sur des situations particulières, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Nous vous rappelons que l' **USD-FO de la Réunion** organise son Assemblée Générale le 2 décembre à l'Union Départementale **FO** (81, Rue Labourdonnais), à partir de 8h45.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Eric MARGUERITE, Secrétaire général **FORCE OUVRIERE de LA REUNION**, Edgar ESCAVI, Secrétaire Général Adjoint **USD-FO** et Darwin-Thomas DAMBREVILLE, Secrétaire départemental **FO-DGFIP** et Président de la SRIAS.

N'oubliez pas d'informer la section de votre venue par retour de mel, et au plus tard le 24 novembre. (faire la demande d'AG-HC auprès de votre responsable hiérarchique au moins 3 jours avant et joindre l'invitation).

En cas de difficulté pour vous rendre à l'AG en présentiel, rapprochez-vous de Fabienne SAMAIN.





Communiqué de boycott de l'intersyndicale D.R.D.D.I RÉUNION

Deux semaines après la première convocation du Comité technique de réseau (CTR), l'ensemble de la représentation du personnel, réunie en intersyndicale, a renouvelé son boycott.

Les motivations, exprimées le 13 octobre par l'intersyndicale nationale, date de la 1ère convocation, sont demeurées identiques.

Le dialogue social avec l'autorité à la tête de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) n'est plus possible, à ce stade.

Aussi bien sur la thématique des moyens métiers (missions, effectifs, cartographie des services) en réponse aux défis actuels et futurs, que sur celle de l'accompagnement indemnitaire en reconnaissance des formidables efforts remplis par nos collègues depuis 3 décennies, sans faillir.

Rien de tout cela ne s'est matérialisé.

Aucun signe de changement n'a même été formulé !

Nous sommes au regret de constater que le transfert des missions fiscales (TMF), principal projet affectant notre Administration et faisant courir un risque de pertes de recettes de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour les caisses de l'État, n'appelle pas davantage au sens des responsabilités les actuelles autorités de tutelle.

Ainsi l'intersyndicale de la Réunion en soutien aux revendications de l'intersyndicale nationale décide de boycotter le comité technique local, quand bien même la thématique traitée n'est pas en lien avec le TMF, c'est une question de cohérence dans l'action.

Pour l'intersyndicale locale, le transfert de la TSC et du DCT à la DGFIIP est un non-sens absolu, tant ces missions dans le contexte local sont attachées à la police des marchandises, et aux spécificités réunionnaises.

Or, force est de constater que seule la Douane a une expérience avérée dans ces domaines. Et il y a fort à parier que ce transfert ne se termine comme pour la taxe sur les BNA, c'est-à-dire par une perte colossale de recettes.

Nos collectivités locales déjà fragiles, ne pourraient en aucune façon supporter la perte de cette manne financière.

Aussi, nous réitérons notre opposition au transfert des missions fiscales (TMF). Ce transfert ne répond ni aux attentes des opérateurs économiques, ni aux intérêts budgétaires de l'État et des collectivités locales.

L'intersyndical